

COMMENT ACCÉDER AU SITE



À PIED, depuis le centre-bourg en prenant la direction de Pujo-le-Plan et/ou en empruntant les deux circuits pédestres départementaux traversant la commune (possibilité de rejoindre le site PNU de Castets).



À VÉLO, par la voie verte du Marsan et de l'Armagnac, en empruntant les circuits pédestres.



EN VOITURE, depuis la D30 ou la D388. Stationner son véhicule au centre-bourg puis rejoindre le site à pied.

RÈGLES À RESPECTER

- Animaux domestiques tenus en laisse
- Suivre les chemins balisés
- Rester discret pour ne pas déranger la faune présente
- Conserver ses déchets pour les jeter dans les poubelles du centre-bourg
- Stationnement interdit sur le site
- Cueillette, balade à cheval, baignade et camping interdits

MATÉRIEL À PRÉVOIR



Pensez à adapter votre tenue et vos équipements selon la météo

SUR PLACE

- Découverte du patrimoine communal. Infos auprès de la mairie : laglorieuse.fr : 05 58 52 90 04
- Chambres d'hôtes : Castel la Bergerie (05 58 79 99 10) et Les Hôtes des Guillemets (06 09 14 36 67)
- Restaurant, bar, épicerie "Le Corto Maltese" 06 44 14 07 34
- Deux circuits départementaux de randonnée. Infos auprès du service randonnée : 05 58 05 40 40, landes.fr/les-sentiers-randonnee

Avec le partenariat financier de



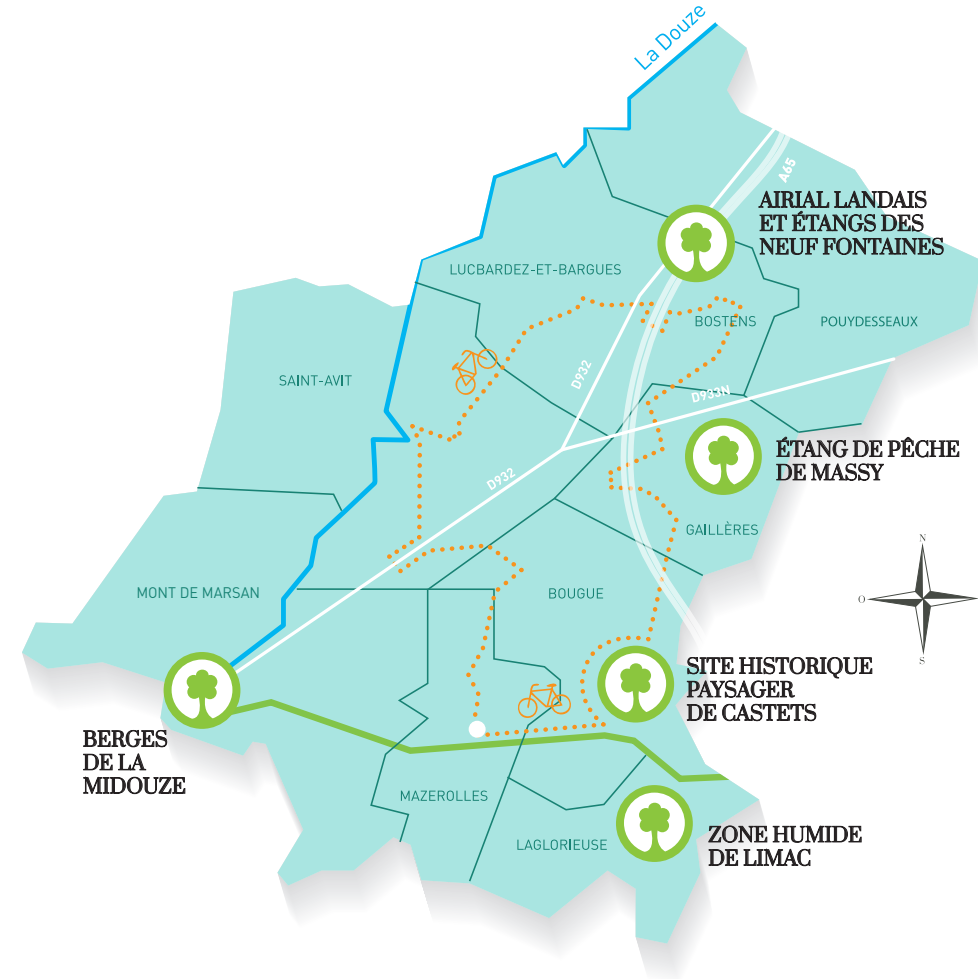
OFFICE DE TOURISME
montdemarsan-tourisme.fr
05 58 05 87 37
parcnatureldumarsan.fr



mont de
marsan
AGGLO



Site de Limac
LAGLORIEUSE (40)



VOIE BLEUE DU PNU

VOIE VERTE DU MARSAN
ET DE L'ARMAGNAC

CIRCUIT VÉLO DÉPARTEMENTAL

SITE PNU

La création du PNU est une démarche initiée par 3 intercommunalités :

- Mont de Marsan Agglo
- Communauté de Communes des Landes d'Armagnac
- Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais

Il a pour objectifs de préserver les richesses naturelles, de valoriser le patrimoine bâti qui font la singularité de ces territoires et d'offrir aux habitants des espaces de promenade, de loisirs et d'éducation à l'environnement.

Mont de Marsan Agglo compte 5 sites valorisés.

Les autres sites du PNU

- Site des Neuf Fontaines à Bostens, sa ferme traditionnelle landaise et son parcours paysager de découverte autour des étangs
- Site de Massy à Gaillères, son étang de pêche et son patrimoine botanique.
- Site de Castets à Bougue, son patrimoine historique et paysager
- Berges de la Midouze à Mont de Marsan, pour redécouvrir les rivières dans la ville.

Découvrez le site de Limag



À voir/À faire

Partez pour une balade aux portes du village dans la zone humide de Limac. Insectes, oiseaux et petits mammifères y ont élu domicile, formant ensemble le "petit peuple de Limac". Grâce à des panneaux ludiques disposés tout au long du parcours, vous apprendrez à mieux connaître ces compagnons discrets, dissimulés dans cet écrin de verdure et de fraîcheur.

À l'entrée du site, une haie fruitière, née d'une collaboration avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine, permet aux fauvettes, merles, mésanges et autres troglodytes d'installer leur nid à l'abri des regards. Ils peuvent ainsi profiter d'une nourriture adaptée. Pour les petits et grands marcheurs, deux circuits pédestres du plan départemental passent par le site et permettent de découvrir ce lieu paisible.



- itinéraire de liaison (10mn)
- Sentier de Limac (45mn)
- connexions aux sentiers inscrits au plan départemental
- Station d'interprétation
- Panneau d'accueil
- AIRE DE PIQUE-NIQUE
- PARKING
- FONTAINE SAINT-GUIRONS
- HAIE FRUITIÈRE
- LAVOIR
- ZONE HUMIDE DE LIMAC



Le site de Limac

Autrefois lieu de vie sociale de la commune, la zone humide de Limac abrite un lavoir autour duquel les habitants se rencontraient et s'approvisionnaient en eau potable.

À proximité, la fontaine Saint-Guirons, lieu de pèlerinage à l'Ascension, est connue pour son eau qui soulagerait les rhumatismes. Des fouilles ont également permis de découvrir une nécropole datant du VII^e siècle avant J-C, la plus importante de l'Âge du fer retrouvée en Aquitaine, aujourd'hui refermée par la végétation.

De par ses richesses écologiques reconnues, le site est intégré au réseau européen Natura 2000 qui soutient la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. La commune de Laglorieuse met en place à ce titre une gestion adaptée des espaces assurant ainsi le maintien de ce patrimoine naturel remarquable.

Pour compléter sa visite :
parcnatureldumarsan.fr